

**POLITIQUE**  
**DE RECOUVREMENT DES SOLDES**

**Adoption le 18 avril 2007**  
**Modifié le 12 février 2017**

## **POLITIQUE DE RECOUVREMENT DES SOLDES**

La présente politique a pour but d'établir le mode de facturation des comptes parents et clients, ainsi que du recouvrement des soldes.

### **Types de comptes :**

- **Compte parents (frais de garde uniquement)**

### **Facturation :**

1. Les frais de garde des parents sont payables suite au dépôt par l'installation de la fiche d'assiduité préalablement signée par le client. Ils s'effectuent suivant le calendrier prévu à cet effet. Chaque parent reçoit le calendrier en début d'année ou lors de son inscription s'il y a lieu.
2. Un état de compte sera émis seulement si le solde est supérieur à zéro.

- **Compte clients (toute facturation autre que les services de garde)**

1. Les comptes clients sont facturables à la pièce.

### **Mode de paiement accepté pour tous les comptes :**

Chèques réguliers, visés ou postdatés, mandat, argent comptant, paiement préautorisés

### **Pénalités pour tous les comptes :**

- Aucun frais dans les trente premiers jours.
- 2% après 30 jours consécutifs sans paiement (24 % par année).
- Chèque sans provision ou refus du paiement préautorisé : \$10.00 accompagné d'un avis écrit (voir description des avis de retard de paiement en annexe) comportant le montant total des frais de garde ou autre, devant être payé dans les 5 jours ouvrables de la réception. Noter qu'aucun frais additionnel ne sera ajouté, si le chèque sans provision a été émis à l'intérieur de la période de trente jours.
- Aucun chèque ne sera accepté après l'émission de deux chèques sans provision. Le solde devra alors être réglé en argent par chèque visé ou par mandat.

## AVIS DE RETARD DE PAIEMENT

Nom du parent : \_\_\_\_\_

**Si votre paiement est déjà effectué, veuillez ignorer cet avis.**

Service :       Volet installation

**Nous vous rappelons que vos frais de garde doivent être réglés aux 2 semaines suivant le calendrier ou comme spécifié sur votre entente de service ou de débit préautorisé.**

**Avis no. 1**

Votre solde est de \$ \_\_\_\_\_ en date du \_\_\_\_\_.

Veuillez régler ce solde avant le \_\_\_\_\_.

Si vous désirez prendre une entente pour vos paiements, veuillez communiquer avec \_\_\_\_\_ au 362-6911.

**Avis no. 2**

Votre solde est de \$ \_\_\_\_\_ (incluant le 2 %) en date du \_\_\_\_\_. Veuillez régler ce solde dès réception de cet avis. Votre service de garde pourrait être suspendu, veuillez communiquer avec \_\_\_\_\_ au 362-6911.

**Avis no. 3**

Votre solde reste impayé depuis le \_\_\_\_\_.

Votre service de garde sera suspendu à partir du \_\_\_\_\_.

**Avis de chèque sans provision. \$10.00 de frais**

Votre solde est de \$ \_\_\_\_\_, à régler avant le \_\_\_\_\_.

**Dorénavant aucun paiement par chèque ne sera accepté, veuillez payer en argent, chèque visé ou mandat-poste.**

- **N.B. Des frais de 2% ( 24% par année ), seront appliqués sur tout solde en souffrance.**